

Dans ces circonstances, monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par l'honorable représentant de Peel (M. Graydon):

Qu'on ajoute à la motion les mots suivants: "Nous exposons respectueusement à Votre Excellence que les conseillers actuels de Votre Excellence ne jouissent pas de la confiance du pays".

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il est maintenant cinq heures et quarante-cinq minutes. Mais je crois que la Chambre désire que le débat se poursuive le plus rapidement possible. Pour cette raison, je parlerai jusqu'à six heures, bien que j'eusse préféré avoir l'occasion de répondre plus tôt, cet après-midi, à mon honorable ami le chef de l'opposition (M. Bracken). Je n'oublie pas que l'honorable député a commencé son discours vendredi dernier, et que ses paroles d'aujourd'hui ne sont que la suite de son discours d'alors.

Mon honorable ami a terminé son discours en proposant un amendement que je vais répéter:

Nous exposons respectueusement à Votre Excellence que les conseillers actuels de Votre Excellence ne jouissent pas de la confiance du pays.

Je remercie mon honorable ami de cet amendement. Si c'est bien là le sentiment de la Chambre, on ne peut trop s'empresse de nous le dire. Je dirai donc à la Chambre que je ne désire rien tant, en ce moment, que la Chambre fasse savoir si elle a confiance ou non au Gouvernement. S'il subsiste quelque doute là-dessus, puisse-t-il se dissiper tout de suite. Ou bien le Gouvernement poursuivra ses travaux, fort de la confiance de la Chambre, ou bien, s'il ne jouit pas de cette confiance, le pays aura l'occasion de dire qui doit le gouverner d'ici quelques années.

Cet après-midi, mon honorable ami a semblé se préoccuper de questions électorales, de directives, et le reste. Il a fait allusion à l'éventualité de la retraite du chef du Gouvernement. Je lui dirai que, depuis que je dirige le parti libéral, j'ai siégé en face d'au moins dix chefs de son parti. J'ajoute que, après le discours que j'ai entendu cet après-midi, je ne serais pas étonné d'en connaître un autre avant longtemps. Aucun indice ne m'assure, loin de là, que l'honorable député soit bien solide au poste qu'il occupe présentement.

Si, pendant qu'il parlait, mon honorable ami avait pu examiner de mon siège les figures de ses amis et en remarquer l'expression pendant qu'on s'efforçait de suivre sa pensée, de saisir ses intentions, il partagerait sans doute les sentiments que j'ai moi-même entendu exprimer de temps à autre sur le peu de solidité de la position que détient le directeur du parti d'en face.

L'hon. M. ROWE: Ses observations ont eu un certain effet, en tout cas.

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, mais un effet très pauvre! Et personne ne l'a plus senti que l'honorable député qui vient de m'interrompre.

Je passe maintenant à quelque chose de plus plaisant pour le chef de l'opposition, et j'unis mes vœux aux siens à l'adresse des nouveaux membres qui ont été élus à la Chambre. Qu'il me soit permis de m'unir à lui pour leur souhaiter la plus cordiale bienvenue. J'eusse souhaité qu'ils fussent tous de ce côté-ci de la Chambre, mais la politique est ainsi incertaine.

A ce sujet, mon honorable ami a mentionné les récentes élections complémentaires. Je ne vois pas qu'il puisse se féliciter beaucoup de l'appui accordé à son parti. Voici des chiffres concernant les élections complémentaires tenues depuis la dernière session. La première a été celle de Pontiac. En cette circonstance, le candidat libéral a reçu 10,379 voix et celui de mon honorable ami et de son parti, 7,487. Il n'a pas de quoi se vanter.

M. BRACKEN: Qui a perdu le siège?

L'hon. M. MACKENZIE: Vous ne l'avez pas emporté.

L'hon. M. ROWE: Qui l'a perdu? C'est vous.

M. ROSS (Souris): Citez les chiffres de 1945.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je passe maintenant à la suivante. On a beaucoup parlé de Portage-la-Prairie. Il est vrai que le candidat libéral n'a reçu que 4,137 voix, tandis que le candidat du parti progressiste-conservateur en a reçu 4,805. La différence n'était pas très forte pour une circonscription représentée à la dernière législature par un homme à tendances plutôt indépendantes, successeur de l'ancien chef du parti conservateur qui avait conservé ce siège pendant à peu près 13 ans.

Les honorables vis-à-vis parlent de Portage-la-Prairie comme d'une circonscription libérale. Ce n'est pas à l'honneur de leur ancien chef qui l'a représentée pendant la période que j'ai mentionnée.

M. BRACKEN: Vous avez dit que c'était un candidat libéral.

Le très hon. MACKENZIE KING: Lors de l'élection complémentaire de Parkdale, il est vrai que les libéraux ont obtenu 7,659 voix et le parti conservateur-progressiste, 8,212 voix, mais la circonscription de Parkdale a été, sauf erreur, conservatrice aussi loin que portent mes souvenirs. Si l'on compare le